

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 7 février 2017  
**CO 022 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94  
Présents : 87  
Votants : 93

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Jean PICCAND, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Claire LUCAS VERNUS, Patrick PREVALET, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Marie-Christine CHAUVIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Frédéric LAMBERT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie DODANE, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Dominique BONNET à Michel FRANCONY, Denis BRENIAUX à Jean-François GAILLARD, Jean-Jacques DE VETTOR à André JOURD'HUI, Martine VUILLEMIN à Bernard AMIENS, Cyril ACCARD-GUILLOIS à Jean-Jacques COURT, Philippe RIOU à Roger GROS, soit 6 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : André PROST à Patrick PREVALET, David GUY à Jean PICCAND, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

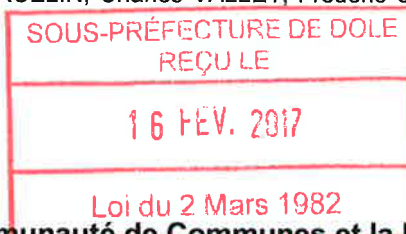
Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Daniel BARBE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Charles VALLET, Frédéric CHOULET, Anne CHARLET.

Étaient Absents : Rémy VIENNET,

Secrétaire de séance : Monsieur André VIONNET

Convocation faite le : 30 janvier 2017



**Objet : Convention de télépaiement entre la Communauté de Communes et la DDFIP.**

VU la note de synthèse n°10 / 07.02.2017, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT, et relative à la convention de télépaiement entre la Communauté de Communes et la DDFIP ;

ENTENDU l'exposé du Président

VU le projet de convention élaboré par la DGFIP et relative au TIPI (Titres Payables par Internet) dont l'objet est la gestion par internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes émis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / DECIDE de la mise en place du dispositif TIPI dont l'objet est la gestion par internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes émis par les collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux ;

2 / APPROUVE les termes de la convention présentée ;

Affiché le février 2017

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 7 février 2017  
CO 022 DE (SUITE)

**Objet : Convention de télépaiement entre la Communauté de Communes et la DDFIP.**

3 / AUTORISE le Président à signer ladite convention et toutes pièces afférentes à cet objet ;

4 / DIT qu'une opération de communication auprès des usagers devra être mise en place.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,



Le Président,

Michel FRANCONY

SOUS-PRÉFECTURE DE DOLE  
REÇU LE

16 FEV. 2017

Loi du 2 Mars 1982